

Agence d'aménagement et de développement des territoires de la Polynésie française

La Polynésie Française souhaite créer en lien avec les communes, l'Etat et les acteurs du territoire une agence d'aménagement et de développement durable. La Polynésie française dispose d'un statut d'autonomie précisé par la loi organique n°2004-192 du 27 février modifiée. Déployée sur une surface équivalente à celle de l'Europe, le territoire rassemble 280 000 habitants répartis sur 5 archipels, dont les îles du Vent qui concentrent près de 80% de la population. L'agence d'aménagement et de développement des territoires une fois créée sera en charge d'accompagner le Pays et les communes dans la mise en œuvre du schéma d'aménagement général du territoire (Sage), de soutenir le Pays, les communes, intercommunalités dans la préparation de leurs documents de planification et leurs projets, d'organiser une observation transversale et prospective des évolutions du territoire, partagée entre les acteurs. L'agence sera formellement créée à la fin de l'année 2019 sous forme d'une association, elle a vocation à monter en charge pour rassembler une équipe d'une douzaine de salariés. Sa création est préparée par l'administration du Pays et un comité de pilotage.

Recrutement pour son poste de direction générale (H/F)

Profil souhaité :

Diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 5 minimum) ou d'une grande école avec une spécialisation en urbanisme ou en aménagement du territoire.

Possibilité de détachement des fonctions publiques communales, territoriales, d'Etat. Doté d'une expérience professionnelle significative et diversifiée dans des postes à responsabilité en lien avec les collectivités locales, les services de l'Etat, les acteurs de l'aménagement et du développement et doté d'une expérience de management d'équipe pluridisciplinaire.

Qualités requises

Sens de l'intérêt général et de l'action publique en matière d'aménagement du territoire

Sens de la négociation, fluidité du rapport avec des élus locaux

Capacités managériales pour animer et fédérer une équipe au quotidien

Rigueur dans l'organisation et la gestion budgétaire

Polyvalence et capacité à gérer les priorités

Sens du travail en équipe et aisance dans la communication

Expérience requise

Minimum 15 ans d'expérience

Bonne connaissance des politiques publiques territoriales (urbanisme, habitat, mobilité, développement économique et touristique, développement durable et environnement)

Expériences diversifiées de pilotage de démarches multi-acteurs et de projets complexes (agence d'urbanisme, services territoriaux de collectivité, stratégies d'aménagement du territoire...)

Une expérience en outremer ou à l'international sera un plus.

Principales missions

Le directeur (H/F) agira sous l'autorité du président de l'agence et de son conseil d'administration. Et sera chargé après l'assemblée constitutive de l'agence d'urbanisme de structurer le partenariat, l'activité et le fonctionnement de l'association.

Il aura notamment la responsabilité de :

- préparer et mettre en œuvre les décisions du CA et rendre compte de l'activité à la gouvernance de l'agence
- préparer le programme partenarial de l'agence en lien avec ses membres (Pays, communes, intercommunalités, Etat, organismes du territoire...)
- préparer les recrutements, assurer le management hiérarchique de l'équipe,
- préparer les rapports d'activités budgets et bilans à soumettre au CA
- Coordonner l'exécution des missions du programme d'activité (qualité, respect des délais et des couts) et veiller à leur large communication

Le directeur sera accompagné et secondé dans ses missions par un directeur -adjoint (H/F).

Modalités contractuelles

- Contrat de détachement pour les fonctionnaires suivant modalités statutaires
- Contrat de droit privé en CDI
- Rémunération suivant expérience
- Le poste est basé à Tahiti avec des déplacements réguliers dans les archipels

Candidature

CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur Jean-Christophe Bouissou, ministre du logement et de l'aménagement du territoire, en charge des transports interinsulaires, avant le 31 décembre 2019, à l'adresse mail suivante : charline.lehartel@logement.min.gov.pf